



Banque et Institutions Financières : procédure d'inscription sur le Portail Suivi de Change

✓ Etape 0 : « Aller sur le site du Trésor Public du Bénin »

- Allez dans votre navigateur internet (internet explorer ou Firefox)
- et taper l'adresse du site internet du Trésor public : www.tresorbenin.bj
- Cliquer sur le lien « **Portail Suivi Change** » ;

✓ Etape 1 : « S'inscrire »

- Cliquer sur le lien « **S'inscrire** » ;
- Choisir « **Banques / Suivi des Autorisations de Change (A C)** » ;
- Cliquer sur « **Suivant** » ;
- Saisir le « **Code d'inscription** » reçu par mail ;
- Cliquer sur le bouton « **Rechercher** » ;
- Renseigner toutes les rubriques actives (téléphone, email, mot de passe et confirmation mot de passe) puis cliquer sur valider,
- Lire attentivement le message affiché et noter le code reçu à l'écran. Ce code **« code de connexion » (19000xxx par exemple)** est envoyé dans votre email.
Inscription réussie.

✓ Etape 2 : « Se connecter »

- Après avoir réussi l'inscription, allez à nouveau sur la **Page de connexion** ;
- Saisir Code de connexion obtenu à l'étape1 dans la rubrique « **code de connexion** »
- Saisir le « **mot de passe** » enregistré lors de l'inscription;
- Cliquer sur « **Se connecter** » ;
- Un « **Code de Sécurité** » est envoyé dans votre mail ;
- Saisir le code de sécurité reçu par mail dans la zone « **Code de Sécurité** » ;
- L'écran de consultation des AC s'affiche.

✓ Etape 3 : « Consulter et Viser une autorisation »

- Saisir le « **Numéro de L'Autorisation de Change** » puis Cliquer sur « **Afficher** » ;

- Après la vérification des informations, prendre en charge l'AC en cliquant sur le bouton « **Viser l'AC** » ;